

Compte Rendu du Conseil municipal en séance à huis clos le 3 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 3 mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de TOUDON, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, en séance à huis clos, sous la présidence de M. Pierre CORBIN, Maire.

Étaient présents : Pierre CORBIN, Thierry DERNAUCOURT, Robert CAGNOL, Patrice GASTAUD, Teddy PARMENTELOT, Daniel TEILLAS, Frédéric GIRAUD, Jean-Pierre LAUGIER, Pascal GIAVINA

Absents : Rodolphe MALFATTI

Pouvoirs : Rodolphe MALFATTI donne pouvoir à Pierre CORBIN

Secrétaire : Daniel TEILLAS

L'ordre du jour était :

RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un poste pour accroissement de travail temporaire

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

- Remaniement des rôles attribués aux membres du conseil municipal

QUESTIONS DIVERSES

Ouverture de la séance à 18h10

RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un poste pour accroissement de travail temporaire
 - **Voté à l'unanimité**

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

- Maintien ou non des fonctions de 1^{er} adjoint de M. Thierry Dernaucourt
 - **Non maintient voté à 9 voix pour, 1 voix contre**
- Election d'un nouvel adjoint suite à la destitution du 1^{er} adjoint
 - **Election de M. Daniel Teillas qui prend la fonction de 3^e adjoint, M. Robert Cagnol devient 1^{er} adjoint, M. Patrice Gastaud devient 2^e adjoint, voté à l'unanimité**

Fin de la séance à 19h15

Pierre CORBIN
Le Maire

